



Échos d'ECOFOR n°24

Septembre 2012

Si la période estivale constitue traditionnellement une nette accalmie dans le cycle des activités, elle a été marquée cette année par un événement qui ne pouvait passer inaperçu pour la communauté forestière : le Conseil des ministres du mercredi 25 juillet dernier, sur proposition de la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso, a nommé François Houllier à la Présidence de l'INRA à compter du 27 juillet 2012. C'est ainsi que le Président du Conseil d'administration d'Ecofor est devenu PDG de l'INRA, succédant à Marion Guillou au terme de trois mandats consécutifs et appréciés à la tête de cet établissement. Qu'il nous soit permis ici de souhaiter à François Houllier un plein succès dans l'exercice de ses nouvelles et importantes responsabilités.

Au sommaire de ce numéro

Echos de l'actualité

Quel regard forestier porter sur la conférence environnementale ? [Lire >>](#)

Le nouveau code forestier est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2012 [Lire >>](#)

Echos des activités d'Ecofor

Echos d'un symposium IUFRO d'économie forestière au Tennessee [Lire >>](#)

Forêts et foresterie : quelle cohabitation entre industries et services ? [Lire >>](#)

Les indicateurs de biodiversité forestière [Lire >>](#)

Ecofor lance une enquête sur les thèses forestières [Lire >>](#)

Echos des partenaires

Regards croisés sur les différents observatoires forestiers des impacts du changement climatique [Lire >>](#)

L'IF fait le point sur le bois mort en forêt [Lire >>](#)

La forêt métropolitaine française en chiffres et en cartes [Lire >>](#)

Le portail des forestiers privés recadre 36 idées reçues sur la forêt [Lire >>](#)

Cork : la biodiversité dans les écosystèmes forestiers et les paysages [Lire >>](#)

Silva Mediterranea : outil de promotion des forêts méditerranéennes [Lire >>](#)

Petites notes des Echos

Appels à propositions de recherche [Lire >>](#)

Manifestations [Lire >>](#)

Publications [Lire >>](#)

Formation continue [Lire >>](#)

Quel regard forestier porter sur la conférence environnementale ?



Le Président de la République a souhaité entretenir un dialogue environnemental passant notamment par l'organisation annuelle d'une conférence dont la première édition a été programmée les 14 et 15 septembre 2012. Cinq thèmes sont sur la table : les deux grandes priorités que sont la transition énergétique et la préservation de la biodiversité, auxquelles viennent s'ajouter les trois chantiers de la fiscalité écologique, du lien entre santé et environnement et de la gouvernance écologique. Tous font sens au plan forestier.

La **transition énergétique** porte *a priori* sur deux volets : la substitution d'énergies renouvelables aux ressources fossiles et les économies d'énergie. Le premier est celui qui a pour l'instant été le plus marquant pour la forêt, avec toute une série de programmes et appels à projets sur l'utilisation énergétique de la biomasse. Il ne doit pas masquer la grande importance du second qui mérite sans conteste d'être porté sur le devant de la scène à l'occasion de cette conférence. L'utilisation du bois permet en effet également de fortes économies d'énergie en évitant de recourir à des matériaux nettement moins sobres. Ainsi, l'utilisation d'un mètre cube de bois permettrait d'éviter l'émission de moins de 0,7 tonnes de dioxyde de carbone dans la filière énergétique mais de plus de 2 tonnes dans le secteur de la construction (d'après les travaux du von Thünen Institut de Hambourg). De plus, une utilisation dans la construction n'exclut pas une utilisation énergétique plus tard, en fin de vie. Un objectif doit donc être de considérer ces deux volets à leur juste valeur.

La forêt abrite une très grande proportion de la **biodiversité mondiale**. Le Grenelle de l'environnement s'est d'ail-

leurs focalisé sur l'importance de sa préservation et sur les façons de conjuguer préservation et exploitation des forêts, notamment dans un contexte de récolte accrue. Il est encore possible de progresser sur les modes actuels de gestion ; mais les enjeux les plus forts se trouvent vraisemblablement dans la maîtrise des changements d'utilisation des terres. Ces progrès concernent directement la France, notamment en lien avec les conséquences du thème précédent de la transition énergétique ; mais ils s'adressent de manière encore plus évidente à sa politique extérieure et aux pays du Sud qu'il convient d'accompagner dans leurs efforts de préservation et de valorisation de leurs ressources.

Comme cela a été noté plus haut, la forêt et son exploitation raisonnée jouent un rôle important dans la régulation de l'atmosphère. Cette contribution n'est pourtant guère soutenue aujourd'hui, ni par les marchés, ni par les politiques publiques. Une redistribution des moyens à travers une **fiscalité écologique** adaptée est de nature à rétablir l'équilibre en faveur de la filière forêt bois : instauration d'une taxe carbone au niveau européen, affectation à des mesures forestières d'une partie de son produit et de celui de la vente des quotas d'émission...

La possibilité de se ressourcer en forêt, dont bénéficie régulièrement ou plus épisodiquement une grande partie de la population, constitue un service environnemental majeur. Elle améliore le **bien-être social et la santé humaine** d'une façon qui est encore mal appréhendée mais dépasse sans doute largement les inconvénients ressentis sous forme d'allergies ou de maladies et fait pour cela l'objet d'un intérêt croissant. Les surfaces boisées contribuent par ailleurs à la pré-

servation de la ressource en eau potable, elle aussi fondamentale pour l'alimentation humaine. Les enjeux autour de l'eau gagnent en importance et la capacité de la gestion forestière à les prendre en compte à moindre coût est connue mais très insuffisamment reconnue et valorisée.

Quant à la **gouvernance écologique**, des exemples concrets existent depuis longtemps dans un domaine qui a inspiré le concept de développement durable, qui s'est adapté au long terme aussi bien dans sa politique (ordonnances puis code forestier), sa gestion (démarche d'aménagement au sens stratégique du terme), ses suivis à long terme (dendrométries, floristiques, biogéochimiques, sanitaires), ses incitations fiscales et financières, ses organismes spécialisés (ONF¹ pour les forêts publiques, CNPF² pour les forêts privées, notamment)... Des démarches novatrices sont aujourd'hui quotidiennement expérimentées en forêt avec la mise en œuvre de l'écocertification, des mécanismes FLEGT³ et REDD⁴, des chartes forestières de territoire, des critères et indicateurs de gestion durable...

Finalement, cette conférence environnementale devrait être l'occasion de souligner l'importance de la contribution forestière aux cinq sujets environnementaux retenus et d'appeler les différents groupes de travail à appuyer leurs considérations générales sur des situations concrètes telles que celles qui sont suggérées par le domaine de la forêt et du bois.

Contacts : [Jean-Luc Peyron](#)

¹ Office national des forêts

² Centre national de la propriété forestière

³ Forest Law Enforcement and General Trade

⁴ Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts

Le nouveau code forestier est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2012



Expression juridique de la politique forestière nationale, le code forestier a été modifié ce premier semestre 2012 : après la partie législative amendée par l'ordonnance du 26 janvier, le décret paru au Journal officiel ce 30 juin recodifie la partie réglementaire du [nouveau code forestier](#).

Sa présentation est plus claire : cette troisième refonte du code forestier, depuis 1827, modernise sa rédaction et réorganise le code en trois livres (dispositions communes à tous les bois et forêts et principes fondamentaux de la politique forestière ; bois et forêts du régime forestier ; ceux des particuliers).

La mise à jour du droit est restreinte puisque cette refonte intervient à droit constant (sans modification des règles de fonds du droit) et ne modifie pas l'état du droit applicable sauf en matière de défense et de lutte contre les incendies de forêt et en matière pénale.

[Retour au sommaire](#)

Echos d'un symposium d'économie forestière au Tennessee



Un symposium d'économie forestière consacré à la [contribution des sciences économiques et comptables aux réflexions sur les critères et indicateurs de gestion durable](#) a eu lieu du 6 au 9 juin à Knoxville (USA). Organisé par l'Université du Tennessee dans le cadre de l'unité 4.05.00¹ de l'Union internationale des instituts de recherche forestière (Iufro), ce symposium a donné lieu à une vingtaine de contributions invitées et volontaires.

L'introduction sur la foresterie et les politiques publiques américaines a permis de faire apparaître quelques similitudes et différences entre Europe et Etats-Unis. Au rang des premières, les enjeux forestiers qui portent sur le niveau et l'état des ressources, sur la protection de la biodiversité, des sols, des eaux et de l'air, sur la satisfaction des attentes sociales, sur la contribution à la production et à l'emploi... Les questions relatives aux systèmes de gestion, aux politiques publiques et à la recherche, ainsi que plus conjoncturellement aux conséquences de la crise économique et financière, caractérisent également les deux côtés de l'Atlantique. Au-delà des unités de mesure, toujours dépaysantes, des différences apparaissent également au niveau des relations entre enseignement, recherche et développement avec un accent marqué sur le développement dans les universités américaines ; revenant au thème du symposium, les systèmes de critères et indicateurs de gestion durable sont certes voisins mais issus de deux processus différents : celui de Montréal pour les Etats-Unis, celui d'Helsinki pour l'Europe.

La session relative au carbone a permis d'insister sur le fait que le secteur forestier contribue à l'atténuation du changement climatique à travers à la fois le séquestration du carbone, son stockage et les émissions évitées grâce à l'utilisation du bois en substitution de matériaux ou énergies plus gourmands en ressources fossiles. Certes, les activités forestières émettent aussi du carbone mais de manière limitée et essentiellement à travers le transport. Par ailleurs, de nombreux petits propriétaires forestiers américains sont prêts à exploiter du bois mais beaucoup restent mal informés et devraient faire l'objet d'un programme de développement.

Il est difficile de mettre en œuvre une véritable gestion durable des forêts en raison tant des défaillances du marché



Dans le cadre du symposium, une sortie a été organisée dans le parc national des Smoky Mountains, ou Smokies. En complément des randonnées pédestres réalisées par les amoureux de la nature, un circuit en voiture est également accessible, très fréquenté, qui offre la possibilité d'observer en particulier des chevreuils. Photo JLP.

(effets externes au marché, mal ou non pris en compte) que des défaillances des politiques (notamment fiscales dont l'effet incitatif pourrait être meilleur). Il reste donc des marges de progrès pour améliorer les instruments politiques et économiques et la gouvernance au service de la gestion forestière.

De nombreuses relations existent entre les industries du bois, les opérations forestières, la sylviculture, l'environnement et le grand public. Certains compartiments, comme les opérations forestières, sont méconnus et devraient être mieux étudiés. Certaines relations ne sont pas aussi étroites qu'on pourrait le souhaiter, par exemple entre la gestion forestière et les industries du bois. D'autres mériteraient d'être mieux analysées, par exemple entre le grand public et les produits forestiers.

Les valeurs non-marchandes des forêts nécessitent encore des investigations approfondies pour qu'elles puissent véritablement être prises en compte par les stratégies de gestion et les actions réellement conduites. On dispose de nombreuses méthodes pour exprimer ces valeurs mais il est aussi nécessaire, au-delà de la seule évaluation, d'identi-

fier les bons instruments qui permettront de faire évoluer les comportements de gestion dans le sens de l'intérêt général.

Finalement, au cours de ce symposium, de nombreuses méthodes ont été présentées, dont l'existence et les résultats sont précieux en dépit des difficultés qui subsistent pour passer de la théorie à la pratique, de la science à la décision. Une bonne conscience des critères idoines de décision permettrait de renforcer les liens entre recherches et politiques. L'acquisition de données passe de plus en plus par des enquêtes spécifiques qui traduisent un besoin important en nouvelles informations, non couvert par les sources institutionnelles. Ce sont elles qui permettent d'alimenter de nouveaux indicateurs, plus pertinents.

Contact : [Jean-Luc Peyron](#)

¹ Cette unité est coordonnée par Jean-Luc Peyron, directeur d'Ecofor.

Forêts et foresterie : quelle cohabitation entre industries et services ?



Telle était la question posée à l'occasion d'une session spéciale forestière organisée en trois actes dans le cadre du colloque annuel de l'Association de Science Régionale De Langue Française (ASRDLF) qui s'est tenu du 9 au 11 juillet 2012 à Belfort. Elle déclinait fidèlement pour la filière forêt-bois le thème retenu pour le colloque général : « Industrie, villes et région dans une économie mondialisée ».

La forêt a en effet la particularité d'être à la fois le siège d'une production matérielle, généralement ligneuse, et d'une production immatérielle, essentiellement de services écologiques et sociaux. A la fois, mais pas au même rythme, ni sur les mêmes espaces, ni avec les mêmes acteurs, ni avec la même perspective temporelle, ni sur la base du même paradigme. C'est pourquoi, à l'heure des crises climatique, énergétique, environnementale, économique, on observe, ici comme ailleurs, un regain de pressions et de tensions entre ces deux types de production.

Dans ce contexte, cette session spéciale *forêt et foresterie* s'est organisée autour de trois thèmes : les questions posées par le développement du bois-énergie ; les opérations forestières et leur insertion dans le contexte local ; les relations entre écologie, économie et société.

Dans le domaine du bois-énergie, trois intervenants ont abordé ces questions en termes de ressources, de sécurité juridique, de concurrence spatiale et de conflits d'usage. Il en ressort qu'un développement anarchique du bois-énergie pourrait être à l'origine de divers problèmes d'ordres environnemental, économique et social. Si la durabilité de la gestion est menacée, tous les services écosystémiques seront affectés. Un encadrement renforcé est souhaitable aux plans juridique et politique. Il s'agit donc bien de construire une stratégie pour éviter une remise en cause du développement durable.

Concernant les opérations forestières et le contexte local, l'aménagement forestier possède un rôle stratégique clé pour organiser la gestion durable des forêts et

l'équilibre entre les services. La gestion collective mérite d'être soutenue face au morcellement forestier. La production de bois peut aussi favoriser d'autres services (son absence pouvant être préjudiciable à ceux-ci). Il apparaît souhaitable de plus mettre l'accent sur la qualité des services fournis par les entreprises intervenant en forêt et de les rémunérer en conséquence.

L'analyse des relations entre économie, écologie et société montre que des conflits sont possibles, non seulement entre récolte de bois et autres fonctions, mais aussi, de manière plus générale, entre services écosystémiques. L'aménagement et les politiques publiques ont un rôle important pour trouver le bon équilibre.

Sur ces sujets, les présentations ont porté sur des sites d'études variés, en France, avec la Franche-Comté, Rhône Alpes, l'Auvergne et la Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais aussi l'Algérie, le Québec et l'Inde. Les démarches présentées sont apparues très interdisciplinaires, portant sur l'analyse des pratiques, des politiques publiques et de simulations spatio-temporelles.

On retient finalement que :

- la durabilité de la gestion est soumise à diverses menaces telles que la sous-exploitation et le risque de surexploitation de certains produits (bois-énergie, produits forestiers non ligneux médicinaux) ;
- les interactions entre bois et autres services sont tantôt en synergie tantôt en conflit ;

- des relations du même type existent au sein même des débouchés du bois et entre services écosystémiques ;
- la multiplicité des services produits par la forêt est aussi une aubaine pour elle et les activités qu'elle induit.

Parmi les solutions évoquées, certains éléments ont un rôle important :

- les approches techniques (aménagement, desserte, qualité de l'exploitation, gestion écosystémique),
- les politiques publiques (coercition, incitations, information),
- la gouvernance (prise en compte de l'ensemble des services et des bénéficiaires),
- le poids à affecter aux divers services écosystémiques,
- la gestion participative et organisation collective,
- la communication (méconnaissance des techniques et contraintes forestières de la part du public et sous-estimation des émotions de celui-ci pour les professionnels),
- les motivations individuelles.

Les présentations de cette conférence sont en ligne sur le [site de l'Université catholique de Louvain](#).

Contact : [Jean-Luc Peyron](#)

[Retour au sommaire](#)

Les indicateurs de biodiversité forestière



Avec le soutien des ministères en charge du développement durable et de l'agriculture, le Gip Ecofor a animé, depuis 2006, une expertise collective sur les indicateurs écologiques et socio-économiques de biodiversité forestière dans le cadre du programme *Biodiversité, gestion forestière et politiques publiques* (BGF). Les résultats de cette réflexion sont présentés dans un ouvrage de 148 pages intitulé « [Les indicateurs de biodiversité forestière](#) » et disponible en ligne.

Cet ouvrage rassemble des considérations variées, tantôt analytiques, tantôt synthétiques, sur les indicateurs de biodiversité des forêts et au-delà, sur la biodi-

versité elle-même. Il donne un aperçu de la diversité des approches, du point de vue de la recherche et du développement – voire de la gestion – et des moyens à mettre en œuvre pour améliorer les jeux d'indicateurs existants.

La nécessité d'élaborer, à différents niveaux et dans plusieurs domaines, des indicateurs supplémentaires qui répondent à des objectifs clairs est également abordée et des pistes en ce sens proposées. De ce travail, il ressort le besoin de continuer à progresser sur cette thématique à forts enjeux, tout en raisonnant en la matière avec un certain recul.

Contact : [Cécile Nivet](#)



[Retour au sommaire](#)

Ecofor lance une enquête sur les thèses forestières



Le groupement d'intérêt public (GIP) Ecofor souhaite mieux connaître l'ensemble des doctorant(e)s intervenant sur la forêt, ses écosystèmes, ses produits, ses services à travers les sciences de la nature comme les sciences de la société. A cet effet, il démarre un recensement des thèses en cours visant en priorité les doctorant(e)s inscrit(e)s dans une école doctorale française.

Cette enquête vise à :

- faciliter des échanges entre doctorants intervenant sur des thèmes voisins à partir de champs disciplinaires différents,
- communiquer des informations sur le contexte des thèses réalisées dans le domaine forestier,
- organiser des événements ou des parties d'événement à l'intention expresse des doctorants,

- établir une analyse du "front" de la connaissance dans le domaine forestier...

Tous les doctorant(e)s en thèse dans le domaine forestier sont invités à prendre quelques minutes pour renseigner le questionnaire en ligne à l'adresse :

<http://inscription.gip-ecofor.org/theses/>

N'hésitez pas à diffuser cette information très largement auprès de tout(e) doctorant(e) susceptible d'être concerné(e) !

[Retour au sommaire](#)

Regards croisés sur les différents observatoires forestiers des impacts du changement climatique



Le Réseau mixte technologique AFORCE a organisé le 15 juin 2012 à Paris, en collaboration avec le Gip Ecofor, un atelier sur le thème : **Observatoires des impacts du changement climatique sur les forêts : quels enseignements tirer de leurs expériences ?** Cette manifestation a rassemblé près de 80 participants dont beaucoup d'acteurs régionaux : CRPF, DRAAF, Parcs Naturels Régionaux, ONF...

AFORCE

RMT Adaptation des forêts au changement climatique

L'objectif de ce nouvel atelier du réseau AFORCE était de dresser un panorama des différents dispositifs de veille et de surveillance des forêts, de mettre en évidence les paramètres observés et enfin, d'identifier dans quelle mesure ces dispositifs peuvent apporter des éléments de connaissance et de compréhension d'un phénomène aussi complexe que le changement climatique.

Plusieurs interventions ont porté sur les principaux réseaux d'observation et de surveillance européens et nationaux. Ces réseaux constitués initialement à partir de motivations autres que celle de l'observation des impacts du changement climatique se révèlent être aujourd'hui des sources importantes d'information. Leur ancienneté permet d'avoir un peu de recul sur les phénomènes liés à l'évolution du climat.

L'autre partie des interventions a été consacrée à l'inventaire et à la présentation de nouvelles initiatives qui commencent à émerger à l'échelle des territoires : qui sont les porteurs de ces initiatives ? Qu'est-ce qui a motivé leur installation ? Comment ces nouveaux dispositifs se coordonnent-ils avec les réseaux nationaux ? Quels sont les méthodes d'approche, les paramètres relevés ? Qui assure le suivi et l'interprétation des observations ? Autant de questions qui ont été abordées à l'occasion de ces premiers retours d'expérience.

L'atelier se terminait par un temps de débat avec les participants visant à discuter d'une part du rôle et de la complémentarité possible entre observatoires nationaux et locaux, et d'autre part, des méthodes à privilégier pour l'observation des impacts du changement climatique.

Cette journée a ainsi permis de réaliser un premier recensement des différents types d'observatoires existants ou émergents.

Ces nouveaux observatoires peuvent, quand ils sont montés en concertation avec les acteurs nationaux, enrichir les réseaux nationaux qui n'ont généralement pas été conçus pour donner des réponses à des échelles locales. Si une densification du maillage par ces nouvelles initiatives pouvait se développer, cela permettrait alors de disposer d'observations complémentaires et locales là où il y a des questions à fort enjeu. Il y a donc un équilibre et une meilleure articulation à trouver entre les initiatives locales et ce qui existe déjà au niveau national.

Le partage des approches et des expériences a souligné la nécessité de développer de nouveaux indicateurs. Il a cependant été rappelé qu'à ce jour, les réseaux ont accumulé de nombreuses données pour divers paramètres qui mériteraient d'être mieux valorisées. La recherche d'indicateurs doit donc aller de pair avec la valorisation de l'existant. C'est un des enjeux des observatoires qui a été rappelé au cours de cet atelier : communiquer autour des données collectées auprès des chercheurs afin de

s'assurer qu'ils puissent les utiliser pour en faire l'analyse, et communiquer auprès des praticiens sur les synthèses plus abouties afin que cela leur serve pour la gestion. Il est ainsi important de monter autour de chaque dispositif une fédération d'acteurs capable de faire vivre et connaître l'observatoire.

Ces observatoires sont des dispositifs qui demandent un fort investissement tant pour l'installation que pour le suivi. Lorsqu'ils s'inscrivent dans le temps, ils constituent de réels outils de veille et de surveillance permettant d'avoir une vision bien plus large que la simple observation de terrain. Ils peuvent ainsi aider les gestionnaires et les décideurs à anticiper le changement climatique et à agir.

Contact : [Céline Perrier](#)



Photo CP.

[Retour au sommaire](#)

L'IF fait le point sur le bois mort en forêt



Cet article fait suite au « Bilan des méthodes de suivi des dépérissements forestiers » publié dans les Echos d'Ecofor n°23 de juillet dernier. Basé sur la dernière édition de L'IF (n°29 de juin 2012), il apporte des précisions concernant les données collectées sur le bois mort dans le cadre de l'inventaire forestier par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

L'inventaire comporte depuis peu de nouvelles données sur le bois mort afin de répondre à de nouveaux besoins de connaissance sur la forêt.

Types de bois inventoriés

Limitée jusqu'à récemment aux informations sur les arbres morts sur pied de moins de cinq ans et sur les chablis, la collecte de données sur le bois mort s'est étendue à l'observation de la [mortalité des branches dans la partie supérieure du houppier](#) en 2006 et, depuis 2008, à *de nouvelles composantes* du bois mort présent en forêt *sur pied* comme *au sol* en forêt (y compris dans les peupleraies).

La [campagne d'inventaire](#) collecte désormais ces informations en forêt sur :

- les chablis (arbre déraciné sans intervention de l'homme),
- tous les arbres morts sur pied quel que soit leur âge (*nouveau pour les morts de plus de 5 ans*),
- le bois mort au sol (*nouveau*),
- la détérioration des houppiers (dépérissement) par le biais d'un taux de branches mortes dans le houppier des arbres (*nouveau*).

L'inventaire du bois mort sur pied, des chablis et du bois mort au sol est ainsi effectué sur tous les points forêt « forêt » et « peupleraie » de l'inventaire forestier, soit environ 7 000 points par an.

Informations recensées

Les données collectées sur le bois mort sur pied et les chablis sont : l'espèce arborée, l'origine de l'arbre (issu de rejet, de semence ou de rejet de chablis), la date présumée de mort pour le bois mort sur pied (plus ou moins de 5 ans), la circonférence à 1,3 m de hauteur à partir de 7,5cm de diamètre, la hauteur pour les arbres cassés. Ces mesures sont faites en fonction du diamètre des ar-

bres sur une placette de rayon compris entre 6 et 15m.

Les informations collectées sur le bois mort au sol sont : l'espèce, le diamètre du morceau de bois à l'intersection du transect (de 12m centré sur le point d'inventaire de la placette) à partir de 2,5 cm et l'état de décomposition (classé en cinq catégories de nulle à très forte, en fonction de la présence d'écorce et de sa texture).

Bien que le « statut social » ne soit pas noté en tant que tel sur le terrain, l'IGN peut affecter un « statut social » à chaque arbre grâce à la combinaison de différentes données. Par ailleurs, il faut savoir que les informations sur la mortalité des branches ne sont collectées que sur les arbres non surcimés.

La définition d'un « indice de gestion » demeure complexe et aucune donnée fiable n'est disponible à l'heure actuelle à l'IGN.

Quelques résultats

L'exploitation des données ainsi récoltées permet de comparer les compartiments « bois mort sur pied et chablis » et « bois mort au sol » en termes de volumes, par hectare, répartition géographique, essence, diamètre, exploitabilité, type de propriétaire, structure, diversité des peuplements et altitude.

Volumes conformes aux estimations

Il ressort des campagnes d'inventaire de 2008 à 2010 que le volume de bois mort sur pied et des chablis atteint 119 millions de mètres cubes, soit près de 5 % du volume de bois vivant (2 440 millions m³), tandis que celui de bois mort au sol s'élève à 258 millions de mètres. Cela correspond à une moyenne de 8 m³/ha de bois mort sur pied et de chablis pour 157 m³/ha de bois vivant et 17 m³/ha de bois mort au sol.



Le Massif central domine

Le Massif central et le Sud-ouest concentrent près de la moitié du bois mort sur pied et des chablis avec essentiellement du bois mort sur pied dans la première région et une part égale entre bois mort sur pied et chablis dans la seconde. Si le Massif central contient à lui seul près du quart du bois mort au sol des forêts françaises avec 22 m³/ha, ce sont les Vosges qui détiennent le volume de bois mort au sol le plus important avec 31 m³/ha.

Surtout des feuillus

54% du volume de bois mort sur pied et de chablis et 61 % du bois mort au sol sont issus de feuillus. La répartition des volumes par essence diffère selon le type de bois mort .

Beaucoup de petit bois

On trouve une forte proportion de bois mort sur pied et de chablis dans les petits bois ; les petits diamètres (moins de 22,5 cm) représentent ainsi 70 % du volume bois mort au sol avec 29 % de très petits bois (2,5-7,5 cm).

Forte décomposition au sol

La moitié du volume de bois mort au sol est dans un état de décomposition fort (écorce absente et pourriture moyenne) ou très fort (écorce absente et pourriture complète, forme de la pièce de bois altérée).

En forêt privée

Enfin, la forêt privée est en moyenne plus riche en bois mort sur pied comme au sol que la forêt publique : 8m³/ha de bois mort sur pied et chablis en forêt privée contre 6m³/ha dans les forêts publiques tout comme le ratio bois mort/bois vivant (respectivement 5,4% et 3,3%) et 73% du volume de bois mort au sol.

Tous les détails dans [L'IF n°29](#).

Contact : [Stéphanie Wurpillot-Lucas](#)

[Retour au sommaire](#)

La forêt métropolitaine française en chiffres et en cartes



Le mémento 2012 constitué par l'IGN et intitulé "La forêt en chiffres et en cartes" est accessible en ligne sur le site www.ign.fr, rubrique inventaire forestier. Il brosse le tableau de la forêt française métropolitaine à partir des résultats d'inventaire sur les cinq campagnes de mesure conduites sur la période 2007-2011.

La surface des forêts s'établit à 16,3 millions d'hectares, soit un taux de boisement de l'ordre de 30%. L'Etat et les collectivités en possèdent le quart, les propriétaires privés les trois-quarts. En se référant au couvert dominant à plus de 75% la surface de placettes de 25 mètres de rayon, les peuplements sont aux deux tiers feuillus (67%), le tiers restant étant conifère (22%) ou mixte (11%). La moitié d'entre eux (51%) est dominée par une seule essence (même si les placettes contiennent pour la plupart plusieurs essences et en moyenne de l'ordre de 5).

Les formations boisées de production couvrent 15,5 millions d'hectares. Leur volume de bois sur pied, pour la tige jusqu'à la découpe 7 cm de diamètre (volume bois fort tige), atteint les 2,5 milliards de mètres-cubes (soit 160 m³/ha) et s'accroît au rythme de 1,4% par an. Cette augmentation du stock sur pied s'explique par une croissance annuelle brute de l'ordre de 86 millions de mètres cubes qui est nettement supérieure à la somme des prélèvements hors chablis (42 millions de mètres cubes à 4 millions de mètres cubes près) et de la mortalité (estimée à 9 millions de mètres cubes).

Les prélèvements se répartissent presque à égalité entre feuillus (48%) et résineux (52%) tandis que la production biologique est beaucoup plus grande pour les feuillus (60%) que pour les résineux (40%). Le volume de bois sur pied s'accroît donc particulièrement pour les feuillus.



La peupleraie est intégrée à ces formations boisées de production dont elle représente 1,2% des surfaces et 1% des volumes sur pied.

Le portail des forestiers privés recadre 36 idées reçues sur la forêt



Le site de la *Forêt privée française* projette de mettre en ligne [36 questions pour être incollable sur la forêt et le bois](#). L'internaute peut déjà vérifier et mettre à

jour ses connaissances sur quatre idées reçues : « la forêt française appartient à tout le monde », « la forêt française est surexploitée », « [on n'a pas le droit de se](#)

[promener en forêt privée](#) », « la forêt ne joue pas de rôle économique en France ». Ces affirmations sont-elles vraie, fausse, exacte, inexacte ?

Cork : la biodiversité dans les écosystèmes forestiers et les paysages



Du 28 au 31 août 2012 s'est déroulée à University College Cork (Irlande) la deuxième conférence internationale de l'IUFRO sur la biodiversité dans les écosystèmes forestiers et les paysages, avec le soutien du le ministère irlandais en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de la marine.

Cet événement a permis de réunir 120 personnes (scientifiques, experts, ONG, politiques,...) toutes concernées par l'état et l'évolution de la biodiversité en forêt. Les nombreuses présentations orales (plus d'une soixantaine) et posters (une cinquantaine) ont permis d'aborder ce thème de la biodiversité sous l'angle transversal de sa distribution, de sa composition, de sa structure et de son fonctionnement d'une part ; sous l'angle plus spécifique de sa gestion, de sa mesure (cf. en particulier les symposiums 4 et 8) et de sa vulnérabilité - au changement climatique notamment (cf. en particulier le symposium 2) - d'autre part. La richesse des échanges s'est trouvée renforcée par la quantité des exemples fournis par des

orateurs venus d'une vingtaine de pays dont le contexte forestier différait parfois radicalement (cf. en particulier la présentation de Kenichi Ozaki sur la conservation des insectes saproxyliques tout au long de la vie des peuplements en forêt de plantation, Japon), de même que le niveau d'intégration de la biodiversité dans la recherche et la gestion (cf. en particulier la présentation de Deniz Özütlü sur l'intégration progressive de la biodiversité dans la gestion forestière, Turquie).

Organisée à mi-parcours, une excursion dans les forêts humides de plantation d'épicéas de Sitka (Derryreag) – en Irlande, où seuls 11% du territoire sont occupés par la forêt, les plantations de

résineux dominant – et dans les surfaces boisées d'ifs et de chênes (essences indigènes) du *Killarney National Park* (sud-ouest de l'Irlande) a permis à de discuter des développements récents de la recherche en Irlande concernant tout un éventail de groupes taxonomiques (invertébrés saproxyliques, araignées, oiseaux, écureuils, chauve-souris, cerfs...). La communauté française était très bien représentée à cette occasion, juste derrière l'Irlande et les Etats-Unis (plus de 25 présentations à eux deux).

Tous les résumés des présentations orales et des posters sont accessibles en ligne dans un [book of Abstracts](#).

Contact : [Cécile Nivet](#)

[Retour au sommaire](#)

Silva Mediterranea : outil de promotion des forêts méditerranéennes



Forum de discussion international sur les questions forestières méditerranéennes *Silva Mediterranea* a pour objectif de promouvoir la coopération régionale et le développement durable de la région méditerranéenne.



En germe depuis 1911, la Ligue des forêts méditerranéennes a été créée en 1922 sous le nom de *Silva Mediterranea*. Devenu organe statutaire de la FAO en 1948, le [Comité des questions forestières méditerranéennes *Silva Mediterranea*](#) regroupe aujourd'hui [26 pays](#) (membres des Commissions régionales des forêts de la FAO et dont les territoires sont situés, en totalité ou en partie, dans le bassin méditerranéen proprement dit, ou dont l'économie, sur le plan des forêts, de l'agriculture ou des pâturages, est intimement associée à celle de la région méditerranéenne).

Silva Mediterranea propose des directives et des actions sur les principales questions forestières du bassin méditerranéen dans l'objectif à la fois d'identifier les problèmes et de procurer des conseils politiques et techniques à la FAO, ses membres et toute personne autorisée.

Ses membres se réunissent en session tous les deux ans pour définir les grandes orientations et un secrétariat exécutif assure la coordination des différentes activités. Huit groupes de travail thématiques (feux de forêts, liège et produits forestiers non ligneux, gestion des forêts et développement durable, ressources génétiques forestières, forêts et changement climatique, mécanismes de financement durable, foresterie urbaine et périurbaine, désertification et restauration des écosystèmes forestiers des zones arides) travaillent dans le cadre de programmes précis avec les administra-

tions et les institutions des pays membres. Ils examinent les tendances en matière d'utilisation des forêts et des terres, identifient les priorités de recherche et réalisent des études et enquêtes ; ils veillent à la diffusion des connaissances, contribuent également à l'organisation de manifestations (sensibilisation et vulgarisation des résultats de projets de recherche et de projets pilotes), initient l'élaboration et suivent la mise en œuvre de programmes de coopération bi ou multi-latérale.

Parmi les réalisations marquantes de *Silva Mediterranea*, on citera un programme cadre, un partenariat spécifique, un projet régional, une manifestation internationale et des publications ponctuelles et régulières.

- Suite à la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, 1992), *Silva Mediterranea* a élaboré le cadre conceptuel du *Programme d'action forestier méditerranéen* (PAF-MED) pour aider les pays de cette région à définir leurs politiques forestières nationales.

- La FAO dans le cadre de *Silva Mediterranea* a signé en 2010 un *Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes* avec plusieurs organismes publics et associatifs pour renforcer conjointement les capacités des pays membres de *Silva Mediterranea* et du secrétariat de *Silva Mediterranea* afin d'accélérer la mise en œuvre d'une gestion forestière durable et la protection des services fournis par ces écosys-

tèmes dans les conditions actuelles du changement climatique dans la partie méridionale de la région méditerranéenne. Ce Partenariat devra aboutir notamment au renforcement des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux du sud de la Méditerranée.

- Dans le cadre de l'Agenda de recherche sur la forêt méditerranéenne, *Silva Mediterranea* participe au Groupe consultatif d'orientation du projet *ERA-NET Foresterra* animé par EFIMED depuis son lancement en janvier 2012.

- *Silva Mediterranea* prépare une synthèse sur *l'état des forêts méditerranéennes* à paraître en 2013. Il publie régulièrement une *lettre d'information*, en version électronique depuis 2008 ; le [dernier bulletin \(n°11\)](#) est consacré au liège dans l'éco-construction (réunion *Vivexpo* 2012).



- Il organise un *side event*, le 27 septembre 2012, en marge de la [Semaine mondiale des forêts](#) à Rome pour présenter les [Semaines forestières méditerranéennes](#) dont la troisième édition est prévue en Algérie en mars 2013.

Présidé actuellement par la Turquie, *Silva Mediterranea* bénéficie d'une animation française de son secrétariat.

Contact : [Christophe Besacier](#)

[Retour au sommaire](#)



Appels à propositions de recherche

>> [Appel à propositions du « Programme Thématique pour l'Environnement et la gestion durable des ressources naturelles, y compris l'énergie »](#) de la Commission européenne dans le cadre de la politique de coopération au développement des pays partenaires : centré sur les processus Redd+ et Flegt notamment, cet appel à propositions restreint 2012 *EuropeAid/132763/C/ACT/Multi* se concentre sur les défis associés a) au rôle des forêts dans l'atténuation des effets du changement climatique, b) aux écosystèmes clés se dégradant rapidement et c) aux efforts visant à améliorer la gouvernance forestière et à lutter contre l'exploitation illégale du bois et son commerce associé. Sous réserve d'éligibilité, chaque candidat doit postuler pour un seul lot parmi les trois suivants : lot1 – atténuation du changement climatique, avec un soutien aux propositions qui encouragent le partage d'expérience entre pays en Afrique et visent à développer des approches de travail à l'échelle nationale ; lot 2 – biodiversité avec pour objectif de permettre un financement durable des aires protégées marines et terrestres ; lot 3 – gouvernance forestière et FLEGT pour favoriser la participation de tous les acteurs aux processus nationaux et pour promouvoir les produits « autorisés Flegt » sur les marchés européen et internationaux mais aussi intérieurs.

La sélection se fait en deux temps : évaluation d'une note de présentation succincte à **soumettre avant le 16 octobre** 16h00 de Bruxelles ; puis soumission d'une demande complète pour les propositions qui auront été présélectionnées. Les lignes directrices à l'intention des demandeurs et autres documents sont sur le site de la Commission européenne/EuropeAid/collaborer avec nous/financement/appel (lien ci-dessus).

>> [Appel à projets BiodivERsA 2012-2013 "Les espèces invasives et les invasions biologiques"](#) sera lancé début novembre 2012 et clôturé mi-février 2013. Les équipes de recherche sur la biodiversité sont invitées à former des consortia avec des partenaires d'au moins deux autres pays participant au financement de cet appel. Les projets de recherche sont évalués sur des critères d'excellence scientifique et de pertinence pour les décideurs. Il est aussi attendu que la dimension paneuropéenne des projets constitue une valeur ajoutée. Les pays qui ont exprimé un intérêt préliminaire à participer à cet appel (avec des fonds disponibles) sont l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la France, l'Allemagne, la Lituanie, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède et la Turquie.

BiodivERsA est un réseau composé d'organismes nationaux de financement et de *management* de programmes de recherche sur la biodiversité en Europe. Les objectifs de ce programme ERA-Net est de promouvoir la coopération entre les agences de financement dans le domaine de la recherche sur la biodiversité et de coordonner les programmes de recherche aux niveaux stratégique et de management pour développer et mettre en place des activités communes.

>> [Marché d'une étude sur l'impact économique du plan d'action KLAUS](#)

>> [Appel à pré-propositions COST « Domain Committee Forests, their Products and Services »](#) (FPS) : ouvert en continu avec des dates limites tous les 6 mois environ, dans le cadre du programme européen de coopération scientifique et technique COST. Cet appel à propositions invite les chercheurs à se regrouper en réseaux internationaux pour soumettre des propositions qui favorisent l'échange de connaissances à travers toute l'Europe : une première sélection se fait sur les propositions préliminaires, puis une seconde retient les meilleures propositions pour de nouvelles actions COST. Le financement est accordé au prorata des propositions soumises dans les dix domaines d'intervention du programme COST ; aussi, pour conserver le domaine consacré aux « forêts, leurs produits et services » à l'avenir, il est important que celui-ci fasse l'objet d'un grand nombre de pré-propositions (de qualité), sachant que 20% de celles-ci aboutiront à des propositions complètes dont 50% seront retenus *in fine* comme nouvelles actions COST.

Toute proposition, [à soumettre en ligne](#), doit impliquer au moins 5 pays membres de l'action COST. L'appel actuel se termine le 28 septembre, le prochain se clôturera probablement en mars 2013 et sera annoncé sur le même site.

>> **Appels à propositions 2013 du 7^{ème} PCRD** : plusieurs appels à projets sont lancés dans le cadre de différents programmes de la commission européenne.

Au niveau du programme ERA-NET, l'appel à projets [FP7-ERANET-2013-RTD](#) comprend un ERANET [Gestion forestière durable et foresterie multifonctionnelle](#) (KBBE.2013.1.4-01) doté d'environ 2 millions d'euros. Date limite de soumission le 28 février 2013.

Au niveau du programme Knowledge-Based Bio-Energy, l'appel à projets [FP7-KBBE-2013-7 single stage](#) propose des sujets touchant des thèmes forestiers. La date limite de soumission est fixée au 5 février 2013.

Pour la production et la gestion durable des ressources :

- Accroissement de la durabilité des systèmes de production : KBBE.2013.1.1-01 Agroforestry systems for Europe ; KBBE.2013.1.2-05 Biological control agents in agriculture and forestry for effective pest and pathogen control ; KBBE.2013.1.2-06 Improved coordination and collaboration for EU Plant Health reference collections ; KBBE.2013.1.1-07 Novel practices and policies for sustainable wood mobilization in European forests.
- Recherche en socio-économie et soutien aux politiques : KBBE.2013.1.4-07 Boosting the translation of FP projects' results into innovative applications in the field of agriculture, forestry, fisheries and aquaculture ; KBBE.2013.1.4-08 Boosting the outreach of research with focus on agricultural and forestry knowledge and innovation systems.

Concernant les sciences de la vie, la biotechnologie et la biochimie : KBBE.2013.3.1-01 Plant High Value Products – from discovery to final product.

[Retour au sommaire](#)

Manifestations



>> **15-23 septembre 2012**, Paris : [forêt pédagogique au Palais royal](#) plantée pour une semaine par l'interprofession nationale de la filière bois-forêt en partenariat avec l'ONF et l'UCFF (Union de la coopération forestière française) sous le haut patronage du ministère en charge de l'agriculture à l'occasion de l'année internationale des coopératives et des journées européennes du patrimoine.

>> **18 septembre 2012**, Pau : Xylo Dating organisé par le pôle compétitivité Xylofutur sur le thème « procédés et traitements d'optimisation de la durabilité, de la préservation et de la finition des matériaux bois » dans l'objectif de favoriser des partenariats recherche-entreprises... [Contact](#)

>> **20 septembre 2012**, Gardanne (Bouches-du-Rhône) : dans le cadre des journées d'échange « Innovation et adaptation : les nouvelles pratiques en forêt méditerranéenne » l'association *Forêt méditerranéenne* propose une rencontre avec un propriétaire forestier autour de la question « [Quelle sylviculture dans les peuplements de pin d'Alep ?](#) ». [Inscription](#) avant le **15 septembre**. [Contact](#)

>> **25-27 septembre 2012**, Epernay : les [6^{ème} rencontres annuelles du Groupe des entomologistes forestiers francophones](#) (GEFF) organisées par Irstea/Cemagref de Nogent-sur-Vernisson seront jumelées avec la réunion annuelle du réseau naturaliste *Entomologie* de l'ONF. **Dernières inscriptions.**

>> **27 septembre 2012**, Rome (Italie) : présentation de la troisième semaine forestière méditerranéenne à l'occasion des semaines mondiales des forêts organisées par le Comité des Forêts de la FAO du 24 au 28 septembre. [Inscription ouverte à tous sur le site du COFO](#). [Contact](#)

>> **4 octobre 2012**, Bordeaux : grand colloque FCBA « [Le bois, atout énergétique des constructions performantes](#) » propose un état des lieux sur la thermique et l'hygrothermique des constructions en bois. Date limite d'inscription : **20 septembre**. [Contact](#)

>> **4 octobre 2012**, Paris : [6^{ème} atelier](#) du réseau **AFORCE** sur le thème « Arbre agricole, arbre forestier, quelles synergies pour faire face au changement climatique ? » organisé en collaboration avec les Chambres d'agriculture, l'AFAP et l'AFAC. [Inscription](#) recommandée. [Contact](#)

>> **4 octobre 2012**, Istanbul (Turquie) : séminaire scientifique international [Social dimensions of forests](#) organisé par l'EFI.

>> **8-11 octobre 2012**, Edinburgh (Ecosse) : conférence internationale IUFRO [Managing forests for ecosystems services: can spruce forests show the way?](#) [Contact](#)

>> **9 octobre 2012**, Toulouse : colloque annuel du CIBE (Comité interprofessionnel du bois-énergie) sur la thématique « [Collectivités territoriales et professionnels : coopération incontournable pour développer le bois-énergie](#) ». Inscription avant le 3 octobre. [Contact](#)

>> **10-11 octobre 2012**, Paris : [séminaire du programme GICC](#) (restitution des projets 2008, mi-parcours 2010, lancement des projets sélectionnés en 2012). [Inscription en ligne](#)

>> **16-18 octobre 2012**, Helsinki et Vantaa (Finlande) : conférence internationale [Tree breeding, geonomics and evolutionary biology : new synergies to tackle the impact of climate change in the 21st century](#) de restitution finale du projet NOVELTREE. Deux ateliers parallèles sont prévus le 18 octobre sur les outils d'analyse du génome des arbres forestiers et les perspectives en amélioration génétique des arbres. Soumission des résumés jusqu'au 31 juillet. [Inscription](#) avant 30 septembre. [Contacts](#)

>> **17-19 octobre 2012**, Clermont-Ferrand : conférence internationale « [Comment concilier activité forestière, développement local et protection des ressources en eau de surface et souterraines ?](#) » organisée dans le cadre du projet [Life+ Environnement SEMEAU](#) (2009-2013) ». [Inscription en ligne](#). [Contacts](#)

>> **18-20 octobre 2012**, Namur (Belgique) : [voyage d'étude](#) annuel de l'association [Pro Silva](#) en Wallonie sur le thème de la gestion forestière en traitement irrégulier et continu dans des contextes divers. Inscription avant le 30 septembre. [Contact](#)

>> **1-4 novembre 2012**, Bordeaux : 5^{ème} édition du salon « [Vivons bois](#) », vitrine de la filière bois construction pour le Grand sud-ouest.

>> **13-15 novembre 2012**, St Petersburg (Russie) : [Modern problems of forestry and forest management](#).

>> **19-20 novembre 2012**, Paris : colloque de lancement du [réseau de chercheurs en Sciences humaines et Sociales appliquées à la forêt et la filière bois](#) sous l'égide d'Ecofor. Cette rencontre a pour ambition de faire le point des thématiques de recherche actuellement traitées en France et de réunir les acteurs des parties prenantes de la recherche en SHS sur ces thèmes. **Appel à contributions jusqu'au 8 octobre**. [Contacts](#)

>> **21 novembre 2012**, Paris : journée technique « [Biotechnologies industrielles pour la chimie du végétal](#) » organisée par l'Ademe propose un état des lieux, innovations, potentiels et perspectives. Inscription avant le 9 novembre. [Contact](#)

>> **23 novembre 2012**, Lille : prenez date pour un [colloque scientifique sur la forêt](#) organisé par la Région Nord-Pas de Calais en partenariat notamment avec Ecofor. Chercheurs francophones et acteurs socio-économiques feront un point sur les débats scientifiques en cours et tenteront de rapprocher la science des gestionnaires et autres professionnels. Inscription à partir d'octobre. [Contact](#)

>> **2 décembre 2012**, Doha (Qatar) : [journée de la forêt](#) organisée par le Partenariat collaboratif sur les forêts (CPF). Cette sixième édition fait l'objet d'un appel à propositions à tous pour les discussions des [forums](#) et les expositions. Les accords REDD+ y seront à l'honneur. Contact : [CIFOR](#).

[La suite...](#)

[Retour au sommaire](#)

>> **4 décembre 2012**, Bruxelles : conférence finale du projet européen [Rok-FOR](#) sur le thème [Green Growth from Forests](#). En ligne : [programme](#) et [inscription](#) avant le 15 octobre. [Contact](#)

>> **4-5 décembre 2012**, Lyon : rencontres d'échange entre décideurs et scientifiques sur le thème "[Mieux produire et préserver : quelles approches pour les forêts au sein des territoires ?](#)" Organisées, avec le soutien d'Ecofor, dans le cadre du projet de recherche FORGECO (Forêts, gestion et écosystèmes) financé par l'Agence nationale de la Recherche (ANR), ces rencontres sont ouvertes à tous les chercheurs et responsables politiques, associatifs et professionnels forestiers.

>> **6-7 décembre 2012**, Copenhague (Danemark) : conférence internationale académique [Illegal logging and legality verification - the FLEGT / VPA as new modes of governance](#) organisée par l'EFI FLEGT. [Inscription jusqu'au 15 septembre](#) . [Contact](#)

>> **25-27 janvier 2013**, Clermont-Ferrand : salon de la forêt et du bois [Panorabois](#) ouvert à tous les acteurs de la filière. [Contact](#)

>> **17-21 mars 2013**, Tlemcen (Algérie) : [3ème semaine forestière méditerranéenne](#) organisée par le Comité SilvaMéditerranée de la FAO sur le thème « Les forêts méditerranéennes au service du développement durable des territoires: quelles stratégies d'atténuation et d'adaptation face aux changements globaux? »

>> **16-21 mai 2013**, Estoril (Portugal) : appel à proposition de résumé pour le 3^{ème} congrès international [Planted forests on the globe renewable resources for the future](#) organisé par l'EFIATLANTIC. Programmation en deux temps : 16-18 mai ateliers à Bordeaux, Dublin, Porto, Bilbao, Edinburgh ; 19-21 mai session plénière à Estoril. Date limite de soumission des résumés : 30 novembre.

[Page précédente](#)

Publications

>> [Biodiversité au Sahel – Les forêts du Mali](#) de P. Birnbaum. Disponible aux [éditions Quae](#), ce livre de 208 pages révèle que les ligneux de cette région sont doués d'une forte plasticité morphologique qui confère aux espèces une tolérance écologique élevée et leur donne l'opportunité de se développer dans des milieux très contrastés (fleuves, rivières, failles...). Synthèse illustrée du fonctionnement écologique des forêts arides, cet ouvrage montre que l'organisation des paysages est bien plus complexe que la classification basée sur la répartition des pluies et distingue les facteurs essentiels qui expliquent cette organisation sous la forme d'une mosaïque d'habitats. Ainsi, cette étude renouvelle la vision des écosystèmes et des associations végétales complexe et démontre que la diversité des milieux et des habitats est fondamentale pour la conservation des espèces et le développement des populations, rappelant ainsi que la conservation de la biodiversité ne se limite pas au nombre d'espèces.



>> [Autécologie des feuillus](#) : le projet européen [Pirinoble](#) a pour objectif d'encourager l'installation de feuillus producteurs de bois de qualité en zones rurales de l'environnement pyrénéen ; il vise ainsi l'amélioration des connaissances sur l'écologie et l'adaptation des essences de feuillus précieux. Dans ce cadre, il réalise progressivement une synthèse sur l'autécologie sous forme de fiches par essence publiées dans [Forêt-entreprise](#) : après un guide de lecture sur l'autécologie des feuillus et une fiche sur l'autécologie du [merisier](#) édités en mars 2012, puis une fiche sur le [frêne](#) en mai, voici une fiche avec bibliographie sur [l'autécologie de l'alisier torminal, du cormier et des autres sorbiers](#) publiée dans le numéro 205 de juillet 2012 de la revue.



>> [Valorisation des stations et des habitats forestiers pour la région Centre](#) : ce guide de reconnaissance et de gestion du CRPF Centre destiné aux gestionnaires et propriétaires forestiers constitue une synthèse des catalogues de stations couvrant 15 habitats et leurs variantes dans les zones forestières de la région.



>> Le tome XXIII, numéro 2 de la revue *Forêt Méditerranéenne* présente les [actes de Forestannée 2011](#) sur le thème « [Usages, biodiversité et forêt méditerranéenne](#) ». Ce numéro de 226 pages s'articule autour de quatre points de vue : réalités de terrain et regard social, outils innovants pour prendre en compte la biodiversité, atout pour les gestionnaires, regard des sociologues et de la philosophie.



>> [Pérenniser les forêts tropicales](#) : le rapport annuel 2011 de l'Organisation internationale des bois tropicaux présente en 96 pages les activités de l'OIBT marquées, outre l'année internationale des forêts et le [25ème anniversaire](#) de l'organisation, par la publication du deuxième rapport sur « [la situation de la gestion des forêts tropicales](#) » et l'entrée en vigueur de [l'Accord international sur les bois tropicaux](#) de 2006 (qui régit les relations entre pays consommateurs et producteurs de bois tropicaux). Les rapports annuels 2008 à 2011 sont disponibles en français.

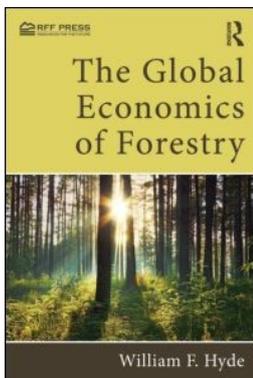


[La suite...](#)

[Retour au sommaire](#)

>> [The Global Economics of Forestry](#)

de W. F. Hyde. Ouvrage complet sur les questions fondamentales en économie forestière, ce livre est organisé autour des différents stades du développement forestier depuis le peuplement initial et la récolte à la frontière forestière naturelle jusqu'aux plantations forestières industrielles modernes. Après une présentation des stades de développement de l'arbre, l'auteur compare les interactions et implications des différentes pratiques de gestion et politiques forestières en s'appuyant sur des études de cas provenant à la fois de pays industrialisés et de pays en développement choisis sur les six continents. Il montre que la spécificité de la gestion forestière par rapport à celle des autres ressources naturelles nécessite la mise en œuvre d'une politique adaptée qui requiert, pour être efficace, des décisions différentes, voire opposées, selon les stades du développement de la ressource. Il aborde un large éventail de questions dont les impacts des politiques spécifiquement forestières et des politiques macroéconomiques plus larges, le changement climatique, la biodiversité, le tourisme ainsi que la complexité des différents secteurs de la filière forêt-bois...



>> [L'ouverture des forêts au public – un service récréatif](#), coordonné par J. Dehez de l'Irstea aux éditions Quae, collection *Update sciences et technologies*. Cet ouvrage témoigne de la volonté de développer une vision transversale du sujet en l'abordant sous des angles variés (usages des visiteurs, pratiques et représentations des forestiers, outils de gestion et modes d'organisation sociale). [Contact](#)



>> Les présentations du colloque forêt de l'ASRDLF 2011 sur le thème « [Forêt et foresterie : mutations et décloisonnements](#) » sont accessibles en ligne. Les actes seront mis en vente.

>> La revue [Forêt-entreprise n°206](#) consacre son dossier technique aux dégagements de plantations.

[Retour au sommaire](#)

Formation continue



>> L'appel à candidature pour des bourses pour la seconde édition du **master Erasmus Mundus** : [MEDfOR - Mediterranean Forestry and Natural Resources Management](#) est ouvert depuis le

1^{er} septembre. Il regroupe notamment 7 grandes universités : UTL et UCP au Portugal, UP et UT en Italie, UL et UV en Espagne, KTU en Turquie. Inscriptions en ligne. [Contacts](#)

[Retour au sommaire](#)

Rédactrice en chef : Viviane Appora, chargée de mission, Gip Ecofor
Directeur de la publication : Jean-Luc Peyron, Directeur du Gip Ecofor

Pour vous inscrire : [inscription](#)
Pour vous désinscrire : [désinscription](#)